

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2008

OBJET
<i>de la Délibération</i>

POUR LE MAINTIEN DU GRETA CENTRE BRETAGNE

Date de convocation du Conseil Municipal

11 décembre 2008

Date d'affichage : 11 décembre 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme LE STRAT, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, M. MOUHAOU, M. PERESSE, Mme GUEGUAN,
Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

M. LE BARON à M. MARCHAND

POUR LE MAINTIEN DU GRETA CENTRE BRETAGNE

Rapport de Monsieur Le Maire

Le Rectorat d'Académie a entrepris de revoir la carte des Greta de Bretagne. Leur nombre serait réduit à 4 dans un cadre strictement départemental.

Cette évolution conduirait à la disparition du Greta Centre Bretagne.

Le Greta Centre Bretagne est un Greta interdépartemental réunissant des établissements, collèges et lycées publics, des Côtes d'Armor et du Morbihan.

Son offre de formation répond aux besoins de l'économie locale et de ses emplois industriels, dans les secteurs de la maintenance, de l'électrotechnique, des automatismes, de l'hygiène et sécurité alimentaire, des conditions de travail et de l'ergonomie.

Elle prolonge et conforte en outre l'offre de formation professionnelle des établissements publics du Centre Bretagne en particulier dans les métiers du bâtiment.

Les villes de Pontivy et de Loudéac sont favorables au maintien d'une offre de formation interdépartementale adaptée aux besoins des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi du bassin d'emploi de Pontivy-Loudéac.

En conséquence,

- Elles demandent au Rectorat d'Académie de surseoir à la suppression du Greta Centre Bretagne.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à PONTIVY, le 18 décembre 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**